



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) POUR L'ETABLISSEMENT DE DEUX LISTES DE CABINETS PRESELECTIONNES POUR LES MISSIONS D'AUDIT INTERNE ET LES MISSIONS D'AUDIT EXTERNE ET D'INVESTIGATION, DANS LES ENTITES PUBLIQUES ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

AMI N° 680-26/PR/SGPR/PRMP/SP DU 17 SEPTEMBRE 2026

Dans le cadre de la réalisation des missions d'audit interne ainsi que des missions d'audit externe et d'investigation dans les entités publiques et les collectivités territoriales, la Présidence de la République envisage de recourir à la technique de l'accord-cadre à bons de commande ou à marchés subséquents, afin de constituer deux listes distinctes de cabinets présélectionnés à savoir :

- Lot 1 : une première liste regroupant les cabinets présélectionnés pour la réalisation des missions d'audit interne ;
- Lot 2 : une seconde liste regroupant les cabinets présélectionnés pour la réalisation des missions d'audit externe et d'investigation.

Un cabinet peut être retenu pour les deux (02) lots s'il remplit les critères de qualifications requises. Les candidats doivent mettre ensemble les expériences relatives à chaque lot.

A cet effet, la Présidence de la République invite les cabinets régulièrement inscrits à l'Ordre des Experts-Comptables et Comptables Agréés du Bénin (OECCA- Bénin) et intéressés par la réalisation de ces missions à bien vouloir faire parvenir au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse Email : lhountondji@presidence.bj avec copie à : fdanhoundo@presidence.bj au plus tard le 09 octobre 2026 à 17 heures 30 minutes (heure locale, GMT+1), leur dossier de manifestation d'intérêt, constitué de la fiche de renseignement ci-jointe et des pièces énumérées ci-après.

Modalités de dépôt : le dossier est transmis en un fichier unique au format PDF, l'objet du message étant libellé comme suit : « AMI n° 680-26/PR/SGPR/PRMP/SP - Manifestation d'intérêt - [nom du cabinet] - [liste(s) visée(s)] ». Un accusé de réception électronique est délivré à chaque candidat ; à défaut de réception de cet accusé dans un délai de vingt-quatre (24) heures ouvrables, le candidat devra se rapprocher du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics. Un dépôt physique contre décharge est également admis

à l'adresse suivante : Bureau n° 1.02, premier étage, nouveau bâtiment de la Présidence de la République.

Le dossier devra préciser la ou les catégories de missions pour lesquelles le cabinet manifeste son intérêt, à savoir :

- mission d'audit interne (Lot 1) ;
- mission d'audit externe et d'investigation (Lot 2).

Le dossier devra comporter :

- une note de présentation du cabinet qui doit résumer les références techniques du cabinet en matière de réalisation de missions d'audit interne, ainsi que des missions d'audit externe et d'investigation effectuées de 2021 à ce jour, en précisant pour chacune l'objet, le client, le montant et la période d'exécution (les nouvelles entreprises présentent les expériences du personnel proposé) ;
- la liste des associés ou actionnaires du cabinet ;
- la liste des experts-comptables diplômés travaillant dans le cabinet ;
- la liste des spécialistes en passation des marchés publics travaillant dans le cabinet, en précisant pour chacun sa qualification (diplôme ou attestation de formation reconnue) et son expérience en matière d'audit ou de contrôle de la commande publique ;
- la liste des experts-comptables stagiaires travaillant dans le cabinet ;
- la liste des spécialistes ou d'experts titulaires de certifications professionnelles en cours de validité, notamment CIA (Certified Internal Auditor), CFE (Certified Fraud Examiner), CISA (Certified Information Systems Auditor), CAMS (Certified Anti-Money Laundering Specialist), ou de toute autre certification ou diplôme équivalent, accompagnées de la copie du certificat en cours de validité ;
- la liste du personnel permanent du cabinet, appuyé de la dernière déclaration nominative des salaires et de l'attestation de régularité sociale délivrée par la CNSS, en cours de validité ;
- le numéro d'identification Fiscale unique (IFU) de la société ;
- les références du cabinet en matière de revue des processus de passation et d'exécution des marchés publics au cours des exercices de 2021 à ce jour ;
- la copie du registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) et des statuts du cabinet ;
- l'attestation d'inscription au tableau de l'OECCA-Bénin, en cours de validité ;
- les attestations fiscales en cours de validité ;
- l'attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle en cours de validité ;
- une déclaration sur l'honneur, signée du représentant légal, attestant que le cabinet ne fait l'objet d'aucune mesure d'exclusion de la commande publique, qu'il n'a pas été condamné pour fraude ou corruption et qu'il ne se trouve dans aucune situation de conflit d'intérêts ;

- la copie des attestations de bonne fin d'exécution des missions réalisées par le cabinet en matière de réalisation de missions d'audit interne (Lot 1) et de missions d'audit externe et d'investigation (Lot 2) de 2021 à ce jour ;
- la copie des états financiers du cabinet pour les trois (03) derniers exercices (2023, 2024, 2025), établis conformément au référentiel SYSCOHADA et attestés par un professionnel habilité pour les anciennes entreprises.

La présélection sur les listes restreintes tiendra compte des critères ci-après :



Critères d'évaluation	Note pour le critère	Détail de la note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nombre d'experts-comptables diplômés exerçant dans le cabinet	10	3 points par expert Nombre supérieur à 3 experts emporte les 10 points	Copie du RCCM ou des statuts. Attestation d'inscription au tableau de l'OECCA-Bénin, en cours de validité.
2. Nombre d'experts-comptables stagiaires, de spécialistes en marché public et de spécialistes ou d'experts titulaires de certifications professionnelles en cours de validité, notamment CIA (Certified Internal Auditor), CFE (Certified Fraud Examiner), CISA (Certified Information Systems Auditor), CAMS (Certified Anti-Money Laundering Specialist)	10	2 points par personne	Déclaration CNSS ou autre preuve d'affiliation.
3. Nombre de salariés permanents déclarés à la CNSS	10	1 point par personne	Déclaration CNSS.
4. Expérience légale (générale) du cabinet ou du personnel proposé	20	Inférieure ou égale à 5 ans = 10 pts Supérieure à 5 et inférieure ou égale à 10 ans = 15 pts Supérieure à 10 ans = 20 pts	Copie du RCCM ou des statuts CV ou diplômes du personnel clé.
5(lot 1). Les références techniques du cabinet ou du personnel proposé en matière de missions relatives au lot 1 de 2021 à ce jour	50	2 points par expérience validée	Copie d'attestations accompagnées de contrats, de conventions ou autres documents valides (de la page de garde à la page de signature).
5(lot 2). Les références techniques du cabinet ou du personnel proposé en matière de missions relatives au lot 2 de 2021 à ce jour	50	2 points par expérience validée	Copie d'attestations accompagnées de contrats, de conventions ou autres documents valides (de la page de garde à la page de signature).
TOTAL	[100]		

Le 5^{ème} critère permet de distinguer les lots. La note minimum requise pour un candidat pour être présélectionné dans un lot est de 70 points sur 100.




Le délai d'exécution de l'accord-cadre est de trente-six (36) mois. Il sera mis en œuvre par des marchés subséquents ou bons de commande selon les besoins de l'Autorité contractante. Les délais d'exécution, les modalités d'intervention ainsi que les procédures applicables seront précisés dans les marchés subséquents ou les bons de commande correspondants.

Pour toute information complémentaire, veuillez adresser votre demande à l'adresse suivante, courriel : lhountondji@presidence.bj avec copie à : fdanhoundo@presidence.bj ; téléphone : (00229) 01 21 36 87 00, du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (Heure locale : GMT+1).

La Présidence de la République se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis d'appel à manifestation d'intérêt. Le dépôt d'un dossier n'emporte pas inscription automatique. L'inscription sur une liste ne confère au candidat aucun droit à être consulté pour l'ensemble des sollicitations émises, ni aucun droit à l'attribution d'un marché subséquent ou d'un bon de commande.

Cotonou, le 17 septembre 2026

La Personne Responsable
des Marchés Publics



Hermann Orou TAKOU

Pièce jointe : fiche de renseignement.

FICHE DE RENSEIGNEMENT					
Dénomination sociale	XX				
Forme Juridique	XX				
Identifiant Fiscal Unique	XX				
Année d'exercice légale	XX				
Liste des associés du cabinet	XX				
Nombre d'experts-comptables diplômés travaillant dans le cabinet	XX				
Nombre de spécialiste en marchés publics travaillant dans le cabinet	XX				
Nombre d'experts-comptables stagiaires travaillant dans le cabinet	XX				
Nombre de spécialistes ou d'experts comptables titulaires de certifications professionnelles en cours de validité (CIA, CFE, CISA, CAMS)	XX				
Nombre de collaborateurs permanents du cabinet	XX				
Liste des agents du cabinet avec leur numéro d'immatriculation à la CNSS	Identité	Numéro d'immatriculation			
	XX	XX			
	XX	XX			
	XX	XX			
	XX	XX			
	XX	XX			
	XX	XX			
	Rajouter ou supprimer des lignes	Rajouter ou supprimer des lignes			
Chiffre d'affaires du cabinet	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires d'audit et de commissariat aux comptes	Part des missions d'audit et de commissariat aux comptes dans le chiffre d'affaires du cabinet en %		
2023	XX	XX	XX		
2024	XX	XX	XX		
2025	XX	XX	XX		
Résumé des références techniques des principales missions d'audit interne effectuées au cours des exercices 2023, 2024, et 2025 ainsi que les missions en cours d'exécution en 2026	Client	Activité	Montant		Exercices
	XX	XX	XX		XX
	XX	XX	XX		XX
Résumé des références techniques des principales missions d'audit externe et d'investigation au cours des exercices 2023, 2024, 2025 ainsi que les missions en cours d'exécution en 2026	Client	Activité	Montant	Type de mission	Exercices
	XX	XX	XX	XX	XX
	XX	XX	XX	XX	XX
Résumé des références techniques des principales missions de revue des processus de passation et d'exécution des marchés publics au cours des exercices 2023, 2024, 2025, y compris l'année 2026	Client	Activité	Montant	Type de mission	Exercices
	XX	XX	XX	XX	XX
	XX	XX	XX	XX	XX